



50^e anniversaire du
Conseil des produits agricoles du Canada
1972-2022

RAPPORT DES TABLES RONDES ET DE LA CONFÉRENCE

2 novembre 2022



TABLE RONDE 1

L'importance de la promotion et la recherche menées par les producteurs au Canada

PANÉLISTES



Bruce Roberts

Directeur général
Conseil de recherches avicoles du
Canada



Chad Ross

Ancien président
Agence canadienne de
prélèvement sur le boeuf



Scott Dingwell

Président
Office canadien de promotion et de
recherche pour le porc

NUAGE DE MOTS



RÉSUMÉ

Le premier groupe de panélistes s'est concentré sur l'importance de la promotion et de la recherche menées par les producteurs. Les principaux domaines de recherche ont été abordés en premier, notamment pour la volaille. La recherche sur la durabilité, le bien-être des animaux et la croissance des oiseaux, qui a considérablement augmenté au cours des 50 dernières années, ont ainsi été évoqués. Les panélistes ont soulevés la diversité de l'expertise dans la recherche menée par les

producteurs; de la génétique à la santé animale en passant par les changements climatiques, chacune de ces composantes étant interdépendantes et jouant un rôle important dans la recherche.

Les panélistes ont ensuite souligné, en citant à titre d'exemple les offices de promotion et de recherche (OPR) pour le bœuf et le porc, l'importance d'une promotion et d'une recherche menées par les producteurs de ces secteurs. Alors que les OPR accentuent la compétitivité des secteurs, il ressort de la discussion qu'elles favorisent l'émergence d'un consensus au sein du secteur basé sur la confiance entre intervenants. Les panélistes ont ajouté que les redevances prélevées représentent un investissement à fort rendement qui est essentiel pour relever les défis futurs. Ils ont noté l'importance de la transparence et de la responsabilité en ce qui concerne la continuité de la perception des redevances, comme l'illustre l'OPR pour le bœuf, qui effectue une évaluation périodique claire et rigoureuse du rendement du capital investi et qui est à la disposition des producteurs et du grand public.

Les panélistes ont aussi discuté du principe de consensus qui régit les OPR. Ils ont reconnu que le consensus assure une coordination au niveau national en optimisant les actions et les investissements financiers, tout en élargissant le réseau de chercheurs à travers le pays.

Compte tenu de son importance, les panélistes ont convenu qu'il serait bénéfique pour l'agriculture canadienne que le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) soutienne activement la mise en place de nouveaux OPR par une collaboration accrue aux niveaux national et provincial, en donnant une plus grande visibilité des avantages de ces organismes et en sollicitant les commentaires des OPR existants.

TABLE RONDE 2

Les avantages de la gestion de l'offre au Canada

PANÉLISTES



Tim Lambert

Président-directeur
général
Les Producteurs d'œufs
du Canada



Jean Michel Laurin

Président et chef de la
direction
Conseil canadien des
transformateurs d'œufs et de
volailles



Peter Donkers

Président du British Columbia
Farm Industry Review Board
et de l'Association nationale
des régies agroalimentaires



Tom Rosser

Sous-ministre adjoint
Services à l'industrie et aux
marchés, AAC



Tiffany Martinka

Éleveuse de poulets

NUAGE DE MOTS



RÉSUMÉ

Le deuxième groupe de panélistes devait cerner les avantages de la gestion de l'offre, discuter de l'importance d'un dialogue ouvert et trouver des occasions de renforcer et de faire la promotion de ce système qui a servi efficacement l'intérêt public au cours des 50 dernières années.

Un avantage sur lequel les panélistes se sont accordés est la stabilité offerte par le système. Au fil des ans, la gestion de l'offre a permis d'assurer un approvisionnement stable en œufs, volailles et en produits laitiers tout en garantissant un rendement équitable aux producteurs. Les avantages de la gestion de l'offre ne se limitent pas seulement aux producteurs, mais s'étendent à toute la chaîne d'approvisionnement, de la ferme aux magasins de détail et aux restaurants, offrant ainsi une certaine résilience et un équilibre entre les intervenants. La collaboration entre ces différents acteurs a permis aux secteurs sous gestion de l'offre de mieux répondre aux différents défis que notre pays a connus récemment, notamment la COVID-19, les inondations en Colombie-Britannique et la grippe aviaire hautement pathogène. Les panélistes ont noté que le système a réussi à faire preuve d'une grande capacité d'adaptation, à favoriser de nouveaux marchés et à répondre aux attentes changeantes des consommateurs en matière de bien-être animal, de salubrité alimentaire et de durabilité environnementale.

En ce qui concerne l'impact économique de la gestion de l'offre, les panélistes ont mis l'accent sur la prospérité économique apportée par le système dans les communautés rurales. L'empreinte économique des industries sous gestion de l'offre est perceptible à travers les investissements réalisés et la création d'emplois directs et indirects, contribuant ainsi au dynamisme des communautés dans tout le pays. Les 15 000 exploitations actuelles sous gestion de l'offre génèrent environ 13 milliards de dollars de recettes monétaires agricoles par an, tout en réagissant bien aux chocs de production et aux chocs économiques.

En raison de ces avantages, les panélistes s'accordent clairement à dire que la gestion de l'offre doit non seulement être protégée, mais aussi faire l'objet d'une promotion plus large auprès des consommateurs canadiens. Il faudrait commencer par rebaptiser la gestion de l'offre pour « gestion durable », car il y a beaucoup de succès à vanter par rapport à la durabilité, tant économique qu'environnementale, de ce système unique.

Pour l'avenir, les panélistes ont déclaré que les secteurs sous gestion de l'offre doivent toujours être attentifs à la demande des consommateurs et garder la confiance du public, tout en faisant face aux activistes internationaux pour les droits des animaux qui alimentent les consommateurs avec des idées fausses. Il faut aussi discuter davantage de la manière d'impliquer la prochaine génération afin de maintenir la stabilité du système. Les programmes pour les jeunes agriculteurs ainsi que les programmes pour les femmes en agriculture sont des initiatives qui doivent être développées davantage pour assurer la diversité et une prochaine génération de producteurs dans les secteurs sous gestion de l'offre.

Résumé de la présentation d'Harold Froese

Harold Froese a présenté un aperçu historique de la gestion de l'offre en mettant l'accent sur les principaux faits qui ont marqué l'histoire de la mise en marché des œufs.

Les années 1960 et 1970 ont été marquées par une surproduction importante de produits de volaille et d'œufs en raison de la croissance des cages conventionnelles, ce qui a entraîné une volatilité de la production et des prix. Pour faire face à la situation, les producteurs se sont concertés pour diminuer la production à l'échelon provincial. Cependant, en l'absence d'industrie de transformation, les œufs de table excédentaires étaient également commercialisés à l'échelle interprovinciale, ce qui a créé des tensions entre les provinces et a conduit à ce que l'on a appelé « la guerre des œufs et des poulets ».

C'est dans ce contexte que l'Office canadien de commercialisation des œufs (OCCO) a été créé pour mieux coordonner la production à l'échelle nationale. Cependant, les premières années de l'office ont été marquées par des difficultés dans la gestion de l'approvisionnement en œufs et des niveaux de inventaires. L'image de l'office a ainsi été discréditée avec le « scandale des œufs pourris » qui a éclaté à cause d'œufs mal conservés. À la suite de ces événements, une nouvelle entente fédérale-provinciale comprenant des changements importants a été signée en 1976.

Les années 1980 et 1990 ont été marquées par des changements dans les habitudes de consommation des Canadiens. Le mythe du cholestérol et le fait que les consommateurs sortaient plus souvent au restaurant a tiré le marché de la transformation vers le haut, tandis que le marché des œufs de consommation est resté stable. En conséquence, le Fonds de péréquation a connu un important déficit et les directeurs de l'OCCO ont dû s'engager à allouer des fonds supplémentaires.

Les années 2000 ont été marqués par une concentration des commerces de détail et une croissance des produits d'œufs, ce qui amena les détaillants à rechercher une source d'approvisionnement unique. En réponse à cette tendance, nous avons assisté à une consolidation des secteurs de la transformation, des stations de mirage des œufs et des couvoirs. En même temps, les défenseurs des droits des animaux et les sociétés de protection des animaux ont exercé des pressions croissantes sur les détaillants. L'environnement et la durabilité sont devenus des facteurs de plus en plus pris en compte dans la production. Au cours de ces périodes, les contingents ont augmenté de plus de 40 % en raison de l'accroissement de la demande d'œufs et les producteurs ont clairement répondu à la demande. Les programmes de soins aux animaux pour des cages aménagées ou alternatives ont évolué au cours de ces années, et nous avons assisté à l'émergence d'une approche coopérative dans l'examen des politiques, de nouveaux programmes et de la planification stratégique.

Dans le contexte actuel en 2022, Harold Froese a souligné l'importance de continuer à établir des relations entre les intervenants de l'industrie, tout en ayant une meilleure compréhension des autres secteurs. Il a également souligné la nécessité d'encourager et d'encadrer les futurs dirigeants par le biais de programmes tels que le « Programme des femmes dans l'industrie des œufs » et « Jeunes agriculteurs ».

Résumé de la présentation de Jodey Nurse

Jodey Nurse a présenté un aperçu de l'histoire institutionnelle du CPAC et des cinq décennies qui ont été marquées par des changements sociaux, politiques et économiques importants dans le secteur agricole canadien. Les mandats confiés au CPAC et les approches adoptées par les membres pour remplir leurs obligations en vertu de la législation ont évolué au fil du temps et à la lumière de nouveaux défis et opportunités.

Le CPAC a été créé à un moment de crise dans les secteurs des œufs et de la volaille. La « guerre des œufs et des poulets » de 1970-1971 a mis en évidence le besoin urgent d'une coordination nationale et d'une coopération entre les provinces. L'adoption de la *Loi sur les offices des produits agricoles* en 1972, qui a créé le CPAC, a permis une réponse coordonnée pour gérer ces marchés par le biais de quotas nationaux, de limites d'importation et de prix équitables afin de garantir la stabilité et la rentabilité de ces secteurs.

En 1974, les inquiétudes concernant l'inflation se sont intensifiées, le taux de chômage a augmenté et les politiques contradictoires du gouvernement de l'époque pour combattre la « stagflation » ont provoqué une agitation considérable dans la société. C'est dans ce contexte que le « scandale des œufs pourris » a eu lieu. Cet événement a conduit à une remise en question des pouvoirs, ou du manque de pouvoirs du CPAC en matière de surveillance, et de l'autorité dont il disposait pour remplir ses obligations légales. Tout au long de cette crise, le CPAC a fourni un leadership important qui était essentiel à l'identification de mécanismes et de pratiques nécessaires pour assurer une meilleure gestion par les offices. Cet épisode a fait apparaître clairement que, pour qu'une gestion nationale de l'offre soit efficace, il fallait « un état d'esprit de confiance, de collaboration et d'entente réciproque de la part de tous les signataires ».

Suite à la création de l'Office canadien de commercialisation des œufs en 1972, l'Office canadien de commercialisation du dindon a été créé en 1973; en 1976, un accord fédéral-provincial révisé détaillé pour la commercialisation des œufs a été négocié et signé; en 1978, les contestations judiciaires de la *Loi sur les offices des produits agricoles* ont été rejetées, sécurisant ainsi le système, et l'Office canadien de commercialisation du poulet a été créé la même année. À la fin des années 1980, un plus grand nombre d'audiences publiques ont été tenues pour une variété de produits agricoles, y compris les pommes de terre et le tabac, et l'Office canadien de commercialisation des œufs d'incubation de poulet à chair a été créé en 1986.

Les années 1980 ont également été une période charnière pour le CPAC en tant qu'institution. De nouveaux membres et employés s'y sont joints, ce qui l'a aidé à améliorer et à étendre ses services professionnels et techniques. Ainsi, le CPAC a pu renforcer ses capacités de recherche et de suivi.

Durant les années 1990, le CPAC est également devenu responsable de l'administration de la *Loi sur la commercialisation des produits agricoles* (LCPA). Il a continué à assurer la supervision des agences nationales de gestion de l'offre pour les œufs et la volaille, mais il a également été chargé de créer et de superviser les offices nationaux de promotion et de recherche pour les produits agricoles.

Dans les années 2000, le CPAC a dû aider les industries agricoles à relever des défis importants, notamment les épizooties, telles que la grippe aviaire et l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), qui ont eu des effets véritablement dévastateurs pour les agriculteurs; les pressions croissantes du commerce international; les différends avec les États-Unis concernant la mention du pays d'origine sur l'étiquetage; et les changements dans les choix et les exigences des consommateurs. Dans ce contexte, le CPAC a souligné plus que jamais l'importance de la coopération, alors que les offices nationaux s'efforcent d'améliorer et d'adapter leurs plans et leurs politiques pour relever les défis de l'époque. L'année 2002 a vu la création de l'Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie, le premier OPR.

Dans les années 2010, les problèmes liés à l'ESB et à la grippe aviaire se sont poursuivis, plusieurs accords commerciaux internationaux qui ont ébranlé un pilier important de la gestion de l'offre ont été négociés, et il y a eu certaines périodes tumultueuses entre le CPAC et les offices sous sa supervision à propos de l'attribution de quotas et d'accords fédéraux-provinciaux désuets.

La création de l'Office canadien de promotion et de recherche pour le porc en 2020 a été considérée comme une autre réalisation importante qui promettait de soutenir l'industrie porcine canadienne « en développant et en élargissant les marchés pour les producteurs et les importateurs, et en soutenant les activités de recherche qui permettent d'augmenter la production, de résoudre les problèmes et de développer de nouveaux produits pour les consommateurs ».

Pour conclure, Jodey Nurse a rappelé à l'auditoire que bien que l'histoire du CPAC soit celle d'une institution particulière, c'est aussi une histoire qui reflète des changements plus larges dans l'agriculture, en particulier dans les secteurs des œufs et de la volaille, puis dans l'industrie du bœuf et maintenant du porc. L'histoire du CPAC révèle ses efforts continus pour s'assurer que toutes les parties prenantes de la chaîne de valeur de l'industrie bénéficient des offices nationaux sous sa supervision.